

STAGES MEDICAUX D'OBSERVATEURS

Pour les étudiants étrangers ou de la CEE qui doivent effectuer un stage en France pour validation de leur formation.

Les étudiants intéressés par cette procédure devront en faire la demande auprès de :

**Direction des Affaires Médicales
« Gestion des étudiants Observateurs »
Hôtel-Dieu Saint-Jacques
TSA 80035
31059 Toulouse cedex 9
Madame Florence BLAZY
(blazy.f@chu-toulouse.fr)**

Toulouse, le 10 Septembre 2018